

COVID-19

VACCINATION

La stratégie vaccinale mise en place depuis le 18 janvier a pour objectifs de faire baisser la mortalité et les formes graves, de protéger les Français et le système de santé.

Petit rappel pour prendre rendez-vous :



Sur Internet : www.sante.fr



Numéro national : **0 800 009 110**

Centre de vaccination de Langon:
05.56.76.34.50

BOURSE AU PERMIS

Un nouvel appel est lancé auprès des personnes de 16 à 25 ans qui voudraient bénéficier d'une **BOURSE AU PERMIS**

Pour ce faire, nous attendons vos candidatures :

- soit par courriel à : mairiedebeguey@orange.fr
- soit par courrier postal au 31 chemin de la Fabrique 33410 Beguey

Bulletin Communal d'information de Beguey
Tirage : 500 exemplaires
Directeur de la publication
Mr Rodolphe YUNG, Maire de Beguey
Responsable de la rédaction
Commission presse info
Bulletin Municipal
Distribution
Mairie de Beguey
Imprimé par nos soins
N° ISSN: 2729-1472 (imprimé)
et n° 2729-1480 (en ligne)
Dépôt légal à parution



Implantation des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)

Conformément à La loi du n° 2018-527 du 28 juin 2018 qui précise, notamment, l'obligation, pour la majeure partie des établissements recevant du public (ERP) de s'équiper d'un DAE à compter du 1er janvier 2021, visible, facile d'accès, et dûment signalé conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 octobre 2019, la municipalité a fait l'acquisition de deux DAE qui seront implantés respectivement à l'école municipale et entre la mairie et la salle des fêtes comme indiqué sur le plan.



INFORMATIONS PRATIQUES

Ramassage des ordures ménagères



- Les ordures ménagères uniquement le vendredi - Dépôt bacs le jeudi soir.
- Le tri sélectif tous les 15 jours, les vendredis pairs

Déchetterie 05 57 34 53 20



Saison basse : du 15 octobre au 14 mars
Le lundi de 13h 30 à 17h 00
du mardi au samedi
De 9h 00 à 12h 30
et de 13h 30 à 17h 00

Service des eaux (dépannage urgence)



09 69 39 40 00
05 46 94 34 66

LOU BIGUEY



Le mot du Maire

Chères Bégueyaises, Chers Bégueyrais,

Ce début d'année est porteur d'espoir avec la mise en place de la vaccination contre le COVID 19. L'objectif d'une immunité globale d'ici la fin du premier semestre ne semble pas une chimère. Elle nous permettrait de reprendre nos activités sportives, sociales, sociétales, et associatives auxquelles vous aspirez.

Nous savons, pour vous côtoyer, que vous avez cette qualité à ne pas baisser les bras. Continuons donc à garder confiance et nous armer de patience. Des jours meilleurs sont devant nous !

Cette pandémie ralentit notre action communale. Malgré cela, divers travaux d'entretien se réalisent sur ce début d'année. Nos projets plus importants sont en cours de validation comme le nouveau restaurant scolaire pour 2021-2022, ou encore la réparation de notre clocher d'église.

Nous commençons à travailler sur l'aménagement du parking de la rue du Puits de Paresse, la 3^{ème} phase de sécurisation de bourg avec une circulation dite « douce », ou encore la maison des associations. Ces travaux nécessitent des études préalables, des demandes d'aides financières auprès du Conseil Départemental ou de l'Etat, et donc du temps pour une bonne préparation.

Mais dans notre village, tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Les ressources sont contraintes et nous pouvons nous réjouir de compter sur une fiscalité faible, récompense d'une gestion rigoureuse depuis deux décennies. Nous gardons à l'esprit, le travail accompli et planifions sereinement, le futur.

Nous témoignons notre sollicitude à celles et ceux de nos proches communes voisines sinistrées par les importantes crues de la Garonne.

Avec la volonté et le plaisir de retrouver des instants de convivialité et de bonheur d'être ensemble, toute l'équipe municipale reste mobilisée, à votre écoute.

Bien à vous tous.

Rodolphe YUNG



Le 10 mars

la société VIATECH interviendra sur notre commune pour réaliser le nettoyage des caniveaux situés : Av de la Libération, rues du Puits de Paresse, de la Chapelle, des Ecoles, de l'Eglise et les Clos du Pin et de Peyran.

Nous comptons sur vous pour que le jour **J** vos véhicules soient déplacés, sans cela le nettoyage des caniveaux ne sera pas réalisé dans sa totalité. Pour cela un rappel par affichage sera déposé sur les véhicules la veille de l'intervention.

Pour pallier au problème de stationnement ce jour là, nos administrés pourront se garer : Places de l'Oeuille, Laffitte, Mairie et les parkings des associations et City Stade.

Inondations



Ce mois de février, fut particulièrement touché par les inondations dans toute la France. Béguey n'a pas échappé à cet événement climatique. La Garonne a atteint un pic de 9m 69 se déversant de tous les côtés. Sur notre commune, seul le chemin de Bas a été touché. Heureusement que toutes les habitations se trouvant aux abords sont prévues pour de tel événement.

De mémoire de certains Bégueyrais, cela fait 40 ans que le fleuve n'avait pas débordé autant. La circulation a été énormément perturbée car seul le pont de Béguey/Podensac permettait aux automobilistes de franchir la Garonne. Nous avons dû faire face à un flux ininterrompu de véhicules traversant le centre de Béguey étant donné que la déviation était aussi submergée. Heureusement, tout est rentré dans l'ordre et très peu de dégâts ont été constatés sur la commune. L'état vient de publier, au Journal Officiel du 24 février 2021, un arrêté de catastrophe naturelle pour les 47 communes girondines touchées par cette crue historique (dont Béguey bien sûr). Les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours après la publication pour déposer auprès de leur assurance un état estimatif de leurs dommages.



Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, nous revenons vers vous pour élaborer ensemble un plan d'illuminations de Noël 2021 sur notre commune dans le respect du budget alloué.

Vous avez des suggestions, des remarques rejoignez-nous pour que nous en discutions. En attendant, vous pouvez vous inscrire ou nous donner vos idées par mail au :

f.daurat@mairiedebeguey.fr

ELECTIONS 2021

Les élections régionales et départementales se dérouleront les 13 et 20 juin 2021.

Les scrutins devaient initialement se tenir au mois de mars, mais ont été décalés en raison de l'épidémie de Coronavirus.

Pour permettre à chacun de pouvoir voter plus facilement dans le contexte de la pandémie, chaque électeur pourra disposer de 2 procurations, contre une seule habi-
tuellement.



La 19^{ème} étape de Mourenx à Libourne devrait passer par Béguey. Les coureurs devraient arriver par Cérons en passant par le pont Eiffel de Cadillac, longer les allées, emprunter l'avenue de la Libération et s'élancer vers Libourne par la route de Cardan. Bien évidemment, cela créera des perturbations que nous ne manquerons pas de vous communiquer dès que l'organisation de Tour nous aura fait part de celles-ci. C'est une chance pour notre commune de voir passer cette mythique épreuve sportive sur nos routes. Pour cette journée particulière, nous ferons tout notre possible pour que notre charmante commune se montre sous son plus beau jour et nous ferons appel à vous pour nous aider dans cette mission.

INFORMATIONS TRAVAUX EN COURS ET/OU RÉALISÉS

- La validation du projet de construction du nouveau restaurant scolaire a été validée lors du Conseil Municipal du 21 janvier 2021 (estimation du coût des travaux : 475 101 euros HT)
-  Lors de ce même conseil, la présentation et la validation du projet de restauration du clocher de l'église a été votée pour un montant estimé des travaux de 125 050 euros HT
 - L'éclairage du futur parking des associations est réparé et opérationnel. D'ici quelques semaines sera installé avenue de la libération un équipement lumineux raccordé sur le réseau d'éclairage public qui sera dirigé de façon à éclairer le parking.
- Le revêtement provisoire du parking de la maison des associations est programmé d'ici la fin du premier semestre.
- La stabilisation du bas-côté de la chaussée devant le cimetière a été effectuée ainsi que le remplacement de la grille d'évacuation des eaux pluviales.
- Les travaux prévus au carrefour du Chemin des Sables ont été réalisés. Les nids-de-poule ont été rebouchés depuis quelques jours, ce qui entraîne, à nouveau, la vitesse excessive de certains automobilistes. Une réflexion sera menée par la commission Voirie pour trouver une solution à cette incivilité. Reste que la voie est déformée, mais qu'il n'est pas possible de faire mieux compte tenu du manque d'accotement.
- A noter enfin que nous sommes heureux de constater que la nouvelle signalisation relative au sens unique du Chemin Profond est, à quelques exceptions près, respectée par tous.

La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté...



Afin de contribuer au développement de la lecture, la municipalité a décidé d'installer une boîte à livres au cœur du village près des commerces. Construite avec des matériaux de récupération par les membres de la municipalité. Courant mars, elle sera mise en place avenue de la Libération, en face du Tabac/Presse, à côté de l'arrêt de bus.

Mais quel est le principe d'une boîte à livres ?

Tout simplement, il s'agit là d'un lieu d'échange de livres : « un libre-service ». Tout un chacun peut venir emprunter un livre, le poser après lecture ou bien le faire circuler via d'autres boîtes à livres installées dans d'autres territoires. Bien sûr tout lecteur peut aussi y déposer des livres qui connaîtront de nouveaux amateurs de lecture. Tout type de livre trouvera sa place dans la boîte.

Donner une nouvelle vie aux ouvrages, faire partager la culture et développer une démarche écocitoyenne, telles sont les bonnes raisons de cette création.

Il va de soi que tous les futurs utilisateurs comptent sur le civisme de chacun afin de souhaiter une longue vie à la boîte à livres de notre commune.

